

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 31 OCTOBRE 2007**

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE RÉVÈLE QU'OTTAWA NÉGLIGE LE NORD

Les gouvernements libéraux et conservateurs manquent à leur devoir en ce qui concerne la revendication territoriale des Inuvialuit

OTTAWA – Selon un rapport de la vérificatrice générale du Canada sur la mise en œuvre de la convention définitive des Inuvialuit par le gouvernement fédéral, les gouvernements libéraux et conservateurs ont manqué systématiquement à leur devoir de mettre en œuvre le traité intégral et ce, depuis 23 ans.

« Voilà encore un autre rapport qui démontre que les gouvernements libéraux et conservateurs n'ont pas respecté l'esprit ni l'intention de cette entente protégée en vertu de la Constitution, a dit le député Dennis Bevington (Western Arctic). Depuis 1984, des gouvernements fédéraux successifs n'ont pas élaboré de plan pour respecter leurs obligations. »

Le rapport a constaté que :

- « Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ne s'est pas acquitté de certaines de ses importantes obligations et responsabilités de gestion liées au respect des obligations fédérales qui découlent de la Convention. »
- Les « organisations fédérales n'ont pas fait le nécessaire pour assumer des obligations importantes, ce qui explique pourquoi certaines de ces obligations n'ont pas encore été respectées. »
- « AINC n'a jamais établi de processus permettant aux organisations fédérales de remettre aux Inuvialuit les parcelles de terre énumérées à l'annexe R qui ne sont plus utilisées. »
- « AINC n'a donné suite à aucun de ces engagements [à l'égard de la surveillance du rendement économique]. Les progrès réalisés à l'égard des objectifs économiques de la Convention n'ont pas fait l'objet d'un suivi. »

« La vérification en 1990 du Programme des affaires du Nord et la vérification en 2003 du transfert des responsabilités fédérales vers le Nord ont exposé la même inaction, a souligné le député Bevington. Si nous avons eu le leadership politique nécessaire relativement aux questions touchant le Nord, la souveraineté canadienne dans l'Arctique ne serait pas remise en question aujourd'hui. »

Lors du congrès du NPD national qui s'est tenu à Québec en 2006, le NPD a approuvé une politique de mise en vigueur des ententes concernant les terres, les ressources et l'autogouvernement, de manière à respecter l'esprit et l'intention de ces ententes.